

Saint-Aubin (FR)



Perfectionniste, l'ébéniste d'art Philippe Emery a créé les chaises qui équiperont le salon du *Neuchâtel*. Il a mis cinquante heures pour façonner son prototype, qui ressemble au mobilier d'origine du vapeur centenaire. OLIVIER ALLENSPACH

Un artisan ressuscite le salon Belle Epoque du *Neuchâtel*

L'ébéniste Philippe Emery façonne depuis des mois les meubles du bateau à vapeur centenaire

Céline Duruz

Comment restituer l'atmosphère d'un bateau à vapeur de 1912, avec des meubles neufs? Depuis près de deux ans, l'entreprise Sedarca, de Philippe Emery, à Saint-Aubin (FR), planche sur le mobilier qui équipera le salon situé dans la cale du *Neuchâtel*. Ses plans ont séduit l'association Trivapor, qui a rénové le bateau centenaire pour 12 millions de francs. «Il a su rester fidèle à l'atmosphère du *Neuchâtel* en 1912», explique Pierrette Roulet-Grin, vice-présidente de Trivapor.

Toujours en phase de test, le vapeur reprendra du service sur les lacs de Neuchâtel, de Morat et de Bière le 24 mai prochain. Ses passagers pourront alors profiter de leur croisière, confortablement installés dans l'un des 22 fauteuils créés sur mesure, en admirant le paysage par les hublots. Les sièges et les tables de ce salon ont tous été imaginés et fabriqués par l'ébéniste et ses six employés. «Il nous a

fallu près de cinquante heures pour finaliser le fauteuil prototype, raconte Philippe Emery. Le plus dur est de trouver les courbes idéales, notamment à l'arrière du dossier.» Le mobilier sera en bois clair, du cerisier de la région. Certaines pièces ont été incurvées, façonnées puis légèrement teintées, avant d'être polies. Même le motif du tissu de l'assise des sièges ressemble à celui à la mode dans les années 1910.

Du bateau à l'OMC

Tous les plans ont été dessinés à main levée, en s'inspirant du mobilier du XXe siècle. L'ébéniste s'est spécialisé dans la création de chaises et de tables en bois, des œuvres uniques. Il a créé le mobi-

lier du bateau *Montreux*, celui de l'église catholique de Payerne, mais aussi une table de conférence monumentale, pour la délégation du Brésil auprès de l'Organisation mondiale du commerce. «J'aime créer des pièces selon les besoins des clients. Mais aussi relever le défi de les produire en nombre. Nous ne sommes plus que deux ou trois à faire cela en Suisse romande.»

Chaque fauteuil du salon du *Neuchâtel* pèsent 8 kilos et aura nécessité plus de vingt heures de travail. Les tables, une demi-douzaine, pèsent 12 kilos. «Le cerisier est un bois noble, poursuit l'ébéniste. En 1900, le bois coûtait cher, la main-d'œuvre non. Les meubles étaient donc très complexes, ce

qui est dur à réaliser aujourd'hui.»

De la présentation du premier plan à la livraison du mobilier, Sedarca aura passé deux ans à peaufiner ses pièces. La facture s'élève à 85 000 francs. «On fabrique des meubles conçus pour durer, conclut l'artisan. Un meuble de qualité, cela ne se voit pas, ça se ressent. Il apporte une certaine émotion.»

Le mobilier sera disposé à l'intérieur du bateau au dernier moment pour éviter qu'il ne soit abîmé.



Retrouvez notre galerie de photos sur senarca.24heures.ch

Horaires 2013 maintenus cette année

● L'annonce, en novembre, que le *Neuchâtel* ne fera pas escale à Yverdon ce printemps a fait l'effet d'une bombe. Le canal de la Thielle, où il devrait faire marche arrière, serait trop dangereux, selon la Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et de Morat (LNM), en raison des nombreuses places d'amarrage. Pierrette Roulet-Grin, députée au Grand Conseil

et vice-présidente de l'association Trivapor, propriétaire du bateau, a demandé au Conseil communal d'Yverdon et au Grand Conseil vaudois de faire pression sur la LNM. Les élus l'ont massivement soutenue.

«Il est trop tôt pour savoir si ces interventions ont porté leurs fruits, note Pierrette Roulet-Grin. Ce qui est certain c'est que l'on a du soutien. Comme le vapeur

circule en plus des bateaux de l'horaire, il serait encore possible d'organiser des boucles au départ d'Yverdon cette année.»

Par e-mail, la LNM souligne qu'elle ne décide pas des débarcadères à desservir. Elle propose à ses commanditaires, les Cantons, un horaire qu'ils valident. En 2014, ces derniers ont décidé de maintenir le même horaire qu'en 2013.